



**Commission affaires scolaires,
péri & extrascolaires
N°01/2024**

Mardi 16 janvier 2024 à 18h30 à Vic en Bigorre



Ordre du Jour Séance



ORDRE DU JOUR

1	Réforme des rythmes scolaires (semaine 4j / 4,5j)	0,25 h
2	Formation des agents périscolaires	0,50 h
3	Questions diverses	0,50 h



Rythmes scolaires



Organisation périscolaire

Quelles échéances :

Janvier 2018

- Après consultation auprès des familles du territoire la CC Adour délibère pour la mise en place de la semaine à 4 jours pour une durée de 3 ans.
- Mise en œuvre du PEDT pour la période 2018-2021.

Février 2021

- Validation du conseil communautaire pour poursuivre la semaine à 4 jours.

Octobre 2022

- Bilan du précédent PEDT (2018-2021) et validation du prochain PEDT pour la période 2022-2025. PEDT construit sur le rythme de la semaine à 4 jours

janvier 2024

- Avis de la commission affaires scolaires sur les rythmes scolaires.
- Délibération du conseil communautaire le jeudi 18 janvier 2024.



Relevé de propositions



Relevé de propositions

Proposition :

Validation à l'unanimité pour un maintien des rythmes scolaires à 4 jours.

Cela correspond à une organisation périscolaire qui convient aux familles ainsi qu'au fonctionnement de nos agents périscolaires.

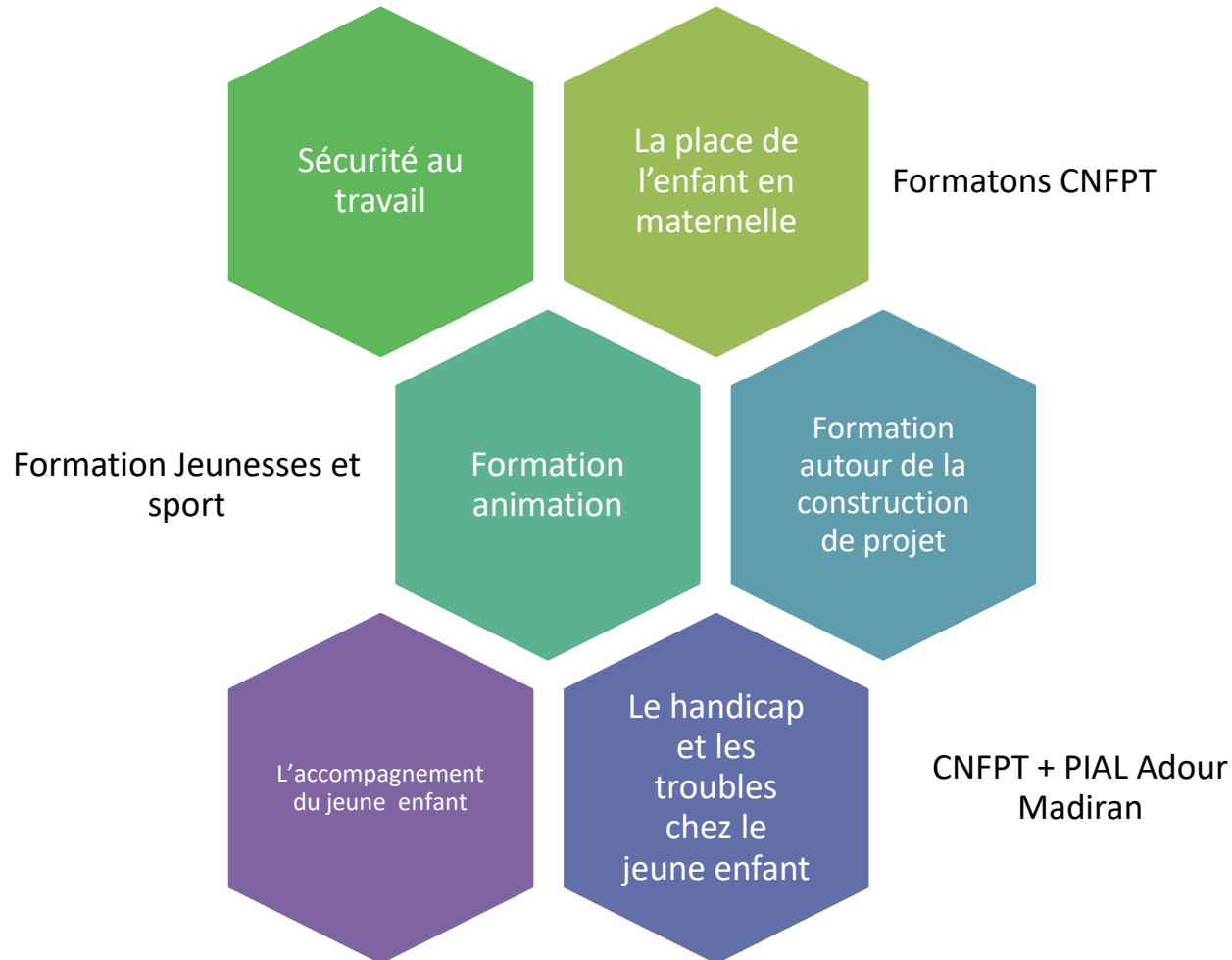


Les formations des agents périscolaires



La formation des agents périscolaires

Suite aux entretiens individuels menés chaque année, 37 agents ont pu bénéficier de jours de formation.



La formation des agents périscolaires

En partenariat avec le PIAL Adour Madiran, les agents périscolaires ainsi que les AESH du territoire ont pu participer à une formation commune.

Dans notre projet d'accompagnement des enfants en situation de handicap sur les temps scolaires et périscolaires, la CC Adour Madiran et l'Education Nationale travaillent sur la formation de leurs agents.

Le 27 septembre 2023, 33 AESH et 30 agents de la CCAM ont pu échanger sur leurs pratiques :

Thématique	Animé par
Accompagner un enfant présentant des troubles du spectre de l'autisme	Mme Bienvenu Professeure Ressource Troubles du Spectre de l'Autisme des Hautes-Pyrénées
Gérer les émotions des enfants : anticiper et réagir face à une crise	Mmes Nadal et Brige Educatrices Spécialisées
Accompagner un enfant présentant des troubles du langage oral	Mmes Lafaille et Frechou Orthophonistes





Relevé de notes



Relevé de notes

Christian BOURBON : les agents ont beaucoup de mérite car l'accueil d'enfants est de plus en plus difficile au quotidien.

Avons-nous la mesure des bénéfices de la formation ? La mise en pratique des acquis de formation est très apprécié des agents. Cette remise en question sur les pratiques et l'approfondissement des savoir amène de la confiance auprès des enfants.

Frédéric RE : Il faut poursuivre ce plan de formation qui indispensable pour le bien de nos services périscolaires malgré les difficultés que cela engendre pour remplacer les agents en formation.

Le remplacement des agents périscolaires



La CC Adour Madiran a recruté pour la rentrée de septembre 2023 3 agents de remplacements.


Sur ces 3 postes, seule une personne est encore en activité (1 départ non remplacé + un arrêt maladie).

Face aux nombreux arrêts maladies et aux difficultés de remplacer notamment sur **les sites isolés**, la CC Adour Madiran propose la méthode suivante :

Si agent de remplacement disponible, remplacement effectué.



Si les agents de remplacement ne sont pas disponibles : mail + appel de la CCAM au maire du site école pour assurer un remplacement sur le temps périscolaire



Pas d'agent de remplacement, pas de possibilité de remplacement sur la commune, fermeture du service.



Relevé de notes



Relevé de notes

Christian BOURBON : Il serait intéressant de recenser un nombre de personne disponible sur nos communes qui pourrait venir en cas de besoin urgent. Cela demande quelques heures de formation pour connaitre les lieux et le fonctionnement du site.

Roland Dubertrand : Y'a t-il une limite d'âge pour qu'un agent puisse intervenir ? Dans nos communes, il se pourrait que certaines personnes puissent accepter des missions de remplacement pour compléter une retraite ou un emploi.

Il n'y a pas de limite d'âge. Il se peut que des personnes sur les communes souhaitent un complément de retraite. Néanmoins, cela nécessite toutes les aptitudes pour encadrer un groupe d'enfants.



Relevé de propositions



Relevé de propositions

Proposition :

Comme présenté ci-dessus, il est acté :

1. Urgence : contact avec le maire de la commune
2. Remplacement => personne en local pour palier à l'urgence
3. Si pas de possibilité de remplacement, fermeture du service

Un courrier sera rédigé en ce sens à chaque maire de la CC Adour Madiran.



QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

Agrément cuisine centrale pour PMF.

Les services de l'Etat viennent de valider l'agrément à la cuisine de la cité scolaire PMF. Cette extension d'agrément permettra d'étendre la liaison chaude aux écoles de Camalès et Artagnan.

A présent, la CC Adour Madiran doit travailler les conditions de faisabilité avec la Région Occitanie.

« Proposer aux communes qui souhaitent pouvoir mettre en place la liaison chaude qu'elles participent à la logistique des repas avec la mise à disposition de personnel pour assurer la livraison des repas »

Sorties ski pour les enfants du territoire :

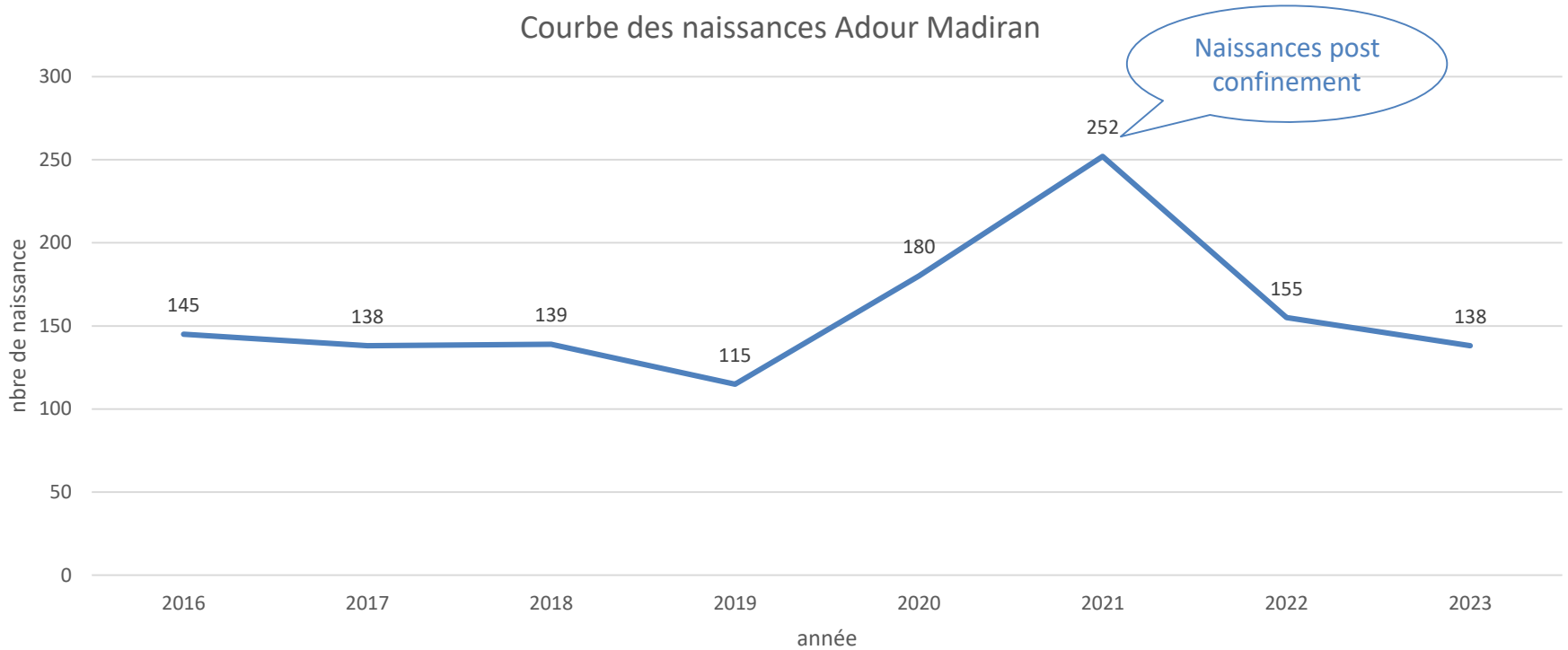
Chaque année, 55 enfants bénéficient de cours de ski à la station de Luz Ardiden avec l'Asso Adour Sport Loisirs d'Andrest. 5 séances sur des mercredis pour 275 euros (transport, forfait, matériel et assurance compris). Afin de permettre cette activité, la CC Adour Madiran apporte son soutien à hauteur de 1 000 euros par an.

« l'association est à la recherche d'un local pour stocker son matériel à Andrest ou sur les communes voisines. »

Questions diverses

Bilan des naissances sur le territoire Adour Madiran :

[Données PMI naissances 2020 à 2023.xls](#)



Données PMI 65 et communes 64